



**AVIS DE CONVOCATION POUR  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RPM  
du 2 décembre 2015**

Madame, Monsieur,

À titre de membre en règle du Regroupement des producteurs multimédia, vous êtes invité(e) à assister à l'assemblée générale annuelle du RPM qui se déroulera :

- Date : mercredi 2 décembre 2015
- Horaire :
  - 9h45 - Accueil
  - 10h00 - Début de l'assemblée
  - 11h45 – Levée de l'assemblée
- Lieu : Société Café du Monument national, 1182, boul. St-Laurent Montréal, H2X 2S5
- RSVP : [genevieveeroy@gmail.com](mailto:genevieveeroy@gmail.com)

**MISE EN CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Lors de cette assemblée générale, le RPM procédera à l'élection de son conseil d'administration et de son/sa président(e).

Le conseil d'administration du RPM compte neuf (9) membres. Quatre (4) postes sont ouverts dont deux (2) visent à être comblés par des représentants de sociétés actives dans la production de contenus numériques et deux (2) par des consultants indépendants liés à des activités de production (voir définitions dans le résumé des statuts du RPM : <http://rpm-gc.com/documents> ). Les mandats des nouveaux administrateurs sont de deux ans et sont renouvelables.

Vous êtes invités à faire part de votre intérêt pour une candidature (poste d'administrateur et éventuellement de président) en envoyant un courriel à [info@rpm-gc.com](mailto:info@rpm-gc.com) , accompagné d'une courte biographie. Pour toute information, veuillez contacter Manuel Badel, consultant auprès du RPM, au 514-607-3640.

Rappelons que pour poser votre candidature, vous devez avoir le statut de membre régulier en règle, le paiement de votre cotisation reçu avant le 2 décembre 2015 en faisant foi. Il sera toutefois possible de remplir une demande d'adhésion sur place ainsi que d'effectuer un paiement par chèque durant l'heure précédant la tenue de l'assemblée. Nous recevons les candidatures jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2015 à 17h00.

Vote par procuration : si vous prévoyez ne pas être en mesure d'assister à l'AGA, vous êtes priés de nous faire parvenir une procuration via le formulaire ci-joint.

Membres actuels du conseil d'administration :

- Président : Marc Beudet, Turbulent Média
- Vice-président : Guillaume Anioté, Frima Studio
- Secrétaire-trésorier : Jean-Philippe Marin
- Administrateurs :
  - Florence Roche, TOBO Studio
  - Raphaëlle Huysman, Urbania
  - Michel Jolicoeur, TRAM Média
  - Pascal Nataf, Affordance Studio
  - Pascal Pelletier, Productions Figure 55
  - Louiselle Roy, Consultante

#### Administrateurs sortants :

- Président : Marc Beaudet, Turbulent Média
- Administrateurs :
  - Michel Jolicoeur, TRAM Média
  - Pascal Nataf, Affordance Studio
  - Louiselle Roy, Consultante

Des élections auront lieu si le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes disponibles et ce, dans chaque catégorie de membres (sociétés de productions et consultants liés à des activités de production). Idem pour le poste de président(e).



## **Regroupement des producteurs multimédia Assemblée générale du 2 décembre 2015**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
3. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Mot du président-sortant du conseil – Marc Beaudet
6. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale tenue le 28 novembre 2015
7. Présentation et adoption des états financiers du RPM au 31 mai 2015
8. Présentation du budget annuel du RPM se terminant le 31 mai 2016
9. Nomination des vérificateurs pour l'exercice se terminant le 31 mai 2016
10. Rapport de la direction générale intérimaire : bilan de l'année 2015 et perspectives et plan d'action de 2016 pour le RPM et les prix NUMIX - Michel Jolicoeur
11. Vote sur les nouveaux statuts relatifs à la gouvernance du RPM
12. Ratification des actes posés par les administrateurs depuis l'assemblée annuelle du 28 novembre 2014
13. Nomination ou élection des administrateurs ainsi que du poste de président
  - a. Présentation des candidats
  - b. Désignation d'un président d'élection et de scrutateurs s'il y a lieu
14. Varia
15. Levée de l'assemblée

**Transmis à Montréal, le 19 novembre 2015, sur l'instruction du président.**

Par Manuel Badel, consultant auprès de la direction générale et du CA du RPM.

**Regroupement des producteurs multimédia  
Assemblée générale du 2 décembre 2015**

**FORMULAIRE DE PROCURATION**

Je \_\_\_\_\_ (nom du membre),

de \_\_\_\_\_ (nom de la société )

située au \_\_\_\_\_ (adresse)

\_\_\_\_\_ (ville) \_\_\_\_\_ Code postal

nomme par la présente M. Marc Beudet, président-sortant du conseil du Regroupement des producteurs multimédia(RPM), mon fondé de procuration et l'autorise à voter pour et en mon nom à l'assemblée générale annuelle du RPM qui sera tenue le 2 décembre 2015 au Café du Monument national, à Montréal.

Procuration donnée à \_\_\_\_\_ (ville) en ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2015.

Nom et titre du représentant de l'entreprise membre : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ dûment autorisé tel qu'il le déclare.

Signature : \_\_\_\_\_

— — —

Une fois complété, numériser et retourner à [info@rpm-qc.com](mailto:info@rpm-qc.com)